

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

### Communauté de communes Roumois Seine SCE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF

Numéro SIRET : 20006640500073  
Poste comptable : SGC PONT AUDEMER

## Budget primitif relatif à l'exercice 2026

**Budget annexe : SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF**

**Instruction budgétaire et comptable M.49(1)**  
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :  
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;  
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.  
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 981 417,97	2 243 040,80
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 738 377,17
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>3 981 417,97</b>	<b>3 981 417,97</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 735 840,04	2 304 845,38
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	94 251,21	184 164,14
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 341 081,73
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>3 830 091,25</b>	<b>3 830 091,25</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>7 811 509,22</b>	<b>7 811 509,22</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 728 534,00	0,00	1 627 470,38	1 627 470,38	1 627 470,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 100,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 107,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 812 741,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 790 470,38</b>	<b>1 790 470,38</b>	<b>1 790 470,38</b>
66	Charges financières	71 942,80	0,00	66 102,21	66 102,21	66 102,21
67	Charges spécifiques	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	8 341,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>2 038 893,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1 886 572,59</b>	<b>1 886 572,59</b>	<b>1 886 572,59</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 249 877,47		864 784,21	864 784,21	864 784,21
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 261 771,40		1 230 061,17	1 230 061,17	1 230 061,17
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 511 648,87</b>		<b>2 094 845,38</b>	<b>2 094 845,38</b>	<b>2 094 845,38</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 550 541,93</b>	<b>0,00</b>	<b>3 981 417,97</b>	<b>3 981 417,97</b>	<b>3 981 417,97</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****3 981 417,97****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 901 944,00	0,00	1 828 000,00	1 828 000,00	1 828 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 901 944,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 828 000,00</b>	<b>1 828 000,00</b>	<b>1 828 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	6 448,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 908 392,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 828 000,00</b>	<b>1 828 000,00</b>	<b>1 828 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	473 217,84		415 040,80	415 040,80	415 040,80
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>473 217,84</b>		<b>415 040,80</b>	<b>415 040,80</b>	<b>415 040,80</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 381 609,84</b>	<b>0,00</b>	<b>2 243 040,80</b>	<b>2 243 040,80</b>	<b>2 243 040,80</b>

+

**R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****1 738 377,17**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****3 981 417,97****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)****1 679 804,58**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	644 057,02	25 947,82	483 500,00	483 500,00	509 447,82
21	Immobilisations corporelles	175 278,92	46 193,39	284 558,20	284 558,20	330 751,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 796 182,53	22 110,00	1 895 000,00	1 895 000,00	1 917 110,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>2 615 518,47</b>	<b>94 251,21</b>	<b>2 663 058,20</b>	<b>2 663 058,20</b>	<b>2 757 309,41</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	469 979,27	0,00	447 741,04	447 741,04	447 741,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>657 540,83</b>	<b>0,00</b>	<b>447 741,04</b>	<b>447 741,04</b>	<b>447 741,04</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	16 785,22	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 289 844,52</b>	<b>94 251,21</b>	<b>3 120 799,24</b>	<b>3 120 799,24</b>	<b>3 215 050,45</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	473 217,84		415 040,80	415 040,80	415 040,80
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>973 217,84</b>		<b>615 040,80</b>	<b>615 040,80</b>	<b>615 040,80</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 263 062,36</b>	<b>94 251,21</b>	<b>3 735 840,04</b>	<b>3 735 840,04</b>	<b>3 830 091,25</b>

+

<b>D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 830 091,25</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	164 002,00	164 002,00	0,00	0,00	164 002,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>164 002,00</b>	<b>164 002,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>164 002,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 330,40	17 165,20	0,00	0,00	17 165,20
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>34 330,40</b>	<b>17 165,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 165,20</b>

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	274 897,58	2 996,94	10 000,00		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>473 229,98</b>	<b>184 164,14</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>194 164,14</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 249 877,47		864 784,21	864 784,21	864 784,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 261 771,40		1 230 061,17	1 230 061,17	1 230 061,17
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>3 011 648,87</b>		<b>2 294 845,38</b>	<b>2 294 845,38</b>	<b>2 294 845,38</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 484 878,85</b>	<b>184 164,14</b>	<b>2 304 845,38</b>	<b>2 304 845,38</b>	<b>2 489 009,52</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 341 081,73</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 830 091,25</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
 FONCTIONNEMENT (8)**

**1 679 804,58**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 627 470,38		1 627 470,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	116 000,00		116 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	47 000,00		47 000,00
66	Charges financières	66 102,21	0,00	66 102,21
67	Charges spécifiques	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	1 230 061,17	1 240 061,17
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		864 784,21	864 784,21
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 886 572,59</b>	<b>2 094 845,38</b>	<b>3 981 417,97</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****3 981 417,97**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	415 040,80	415 040,80
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	447 741,04	0,00	447 741,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	509 447,82	0,00	509 447,82
21	Immobilisations corporelles (6)	330 751,59	0,00	330 751,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 917 110,00	200 000,00	2 117 110,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	10 000,00	0,00	10 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>3 215 050,45</b>	<b>615 040,80</b>	<b>3 830 091,25</b>

+

**D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****3 830 091,25**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 828 000,00		1 828 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>1 828 000,00</b>	<b>415 040,80</b>	<b>2 243 040,80</b>

+

**R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE****1 738 377,17**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****3 981 417,97**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	17 165,20	0,00	17 165,20
13	Subventions d'investissement reçues	164 002,00	0,00	164 002,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 230 061,17	1 230 061,17
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	12 996,94	0,00	12 996,94
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		864 784,21	864 784,21
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>194 164,14</b>	<b>2 294 845,38</b>	<b>2 489 009,52</b>

+

**R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE****1 341 081,73**

+

**AFFECTATION AUX COMPTES 106****0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****3 830 091,25**

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 728 534,00</b>	<b>1 627 470,38</b>	<b>1 627 470,38</b>
604	Achats d'études, prestations de services	112 500,00	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	24 000,00	12 500,00	12 500,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	1 386 999,00	1 461 452,38	1 461 452,38
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5,00	6,00	6,00
61523	Entretien, réparations réseaux	160 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	0,00	3 000,00	3 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	75 512,00	75 512,00
618	Divers	19 730,00	5 000,00	5 000,00
6226	Honoraires	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	12 500,00	12 500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 500,00	1 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	2 000,00	4 000,00	4 000,00
63512	Taxes foncières	7 800,00	2 500,00	2 500,00
63718	Autres	0,00	27 000,00	27 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>46 100,00</b>	<b>116 000,00</b>	<b>116 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	46 100,00	116 000,00	116 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>38 107,00</b>	<b>47 000,00</b>	<b>47 000,00</b>
6518	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	18 107,00	20 000,00	20 000,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6581	Pénalités sur marchés	0,00	3 500,00	3 500,00
6582	Pénalités, amendes fiscales et pénales	0,00	1 500,00	1 500,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>1 812 741,00</b>	<b>1 790 470,38</b>	<b>1 790 470,38</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>71 942,80</b>	<b>66 102,21</b>	<b>66 102,21</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	71 942,80	66 102,21	66 102,21
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (c)</b>	<b>25 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
6711	Pénalités de retard sur marchés	3 500,00	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>8 341,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	8 341,00	10 000,00	10 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>2 038 893,06</b>	<b>1 886 572,59</b>	<b>1 886 572,59</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 249 877,47</b>	<b>864 784,21</b>	<b>864 784,21</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>1 261 771,40</b>	<b>1 230 061,17</b>	<b>1 230 061,17</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 261 771,40	1 230 061,17	1 230 061,17
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 511 648,87</b>	<b>2 094 845,38</b>	<b>2 094 845,38</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 511 648,87</b>	<b>2 094 845,38</b>	<b>2 094 845,38</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 550 541,93</b>	<b>3 981 417,97</b>	<b>3 981 417,97</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 981 417,97</b>
---	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 901 944,00	1 828 000,00	1 828 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 714 644,00	1 700 000,00	1 700 000,00
70613	Participations assainissement collectif	120 000,00	80 000,00	80 000,00
7068	Autres prestations de services	67 300,00	48 000,00	48 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>1 901 944,00</b>	<b>1 828 000,00</b>	<b>1 828 000,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	6 448,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	6 448,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 908 392,00</b>	<b>1 828 000,00</b>	<b>1 828 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	473 217,84	415 040,80	415 040,80
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	0,00	415 040,80	415 040,80
777	Quote-part subv invest transf cpte résultat	473 217,84	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>473 217,84</b>	<b>415 040,80</b>	<b>415 040,80</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 381 609,84</b>	<b>2 243 040,80</b>	<b>2 243 040,80</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 738 377,17</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 981 417,97</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>644 057,02</b>	<b>483 500,00</b>	<b>483 500,00</b>
2031	Frais d'études	611 557,02	475 000,00	475 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	7 500,00	7 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	32 500,00	1 000,00	1 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>175 278,92</b>	<b>284 558,20</b>	<b>284 558,20</b>
2111	Terrains nus	2 700,00	4 000,00	4 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	30 000,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	28 824,00	236 058,20	236 058,20
21532	Réseaux d'assainissement	40 000,00	0,00	0,00
21728	Aménagt Autres terrains (mise à dispo)	19 200,00	30 000,00	30 000,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	8 200,00	10 000,00	10 000,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	7 004,92	0,00	0,00
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	25 250,00	0,00	0,00
21757	Aménagt matériel industriel (mad)	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 100,00	4 500,00	4 500,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 796 182,53</b>	<b>1 895 000,00</b>	<b>1 895 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 566 622,53	1 775 000,00	1 775 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	229 560,00	120 000,00	120 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 615 518,47</b>	<b>2 663 058,20</b>	<b>2 663 058,20</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>469 979,27</b>	<b>447 741,04</b>	<b>447 741,04</b>
1641	Emprunts en euros	352 845,07	330 606,84	330 606,84
1678	Autres dettes condit° particulières	13 614,93	13 614,93	13 614,93
1681	Autres emprunts	60 746,11	60 746,11	60 746,11
16878	Remboursements des autres dettes	42 773,16	42 773,16	42 773,16
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>657 540,83</b>	<b>447 741,04</b>	<b>447 741,04</b>
45811	TRAVAUX PARTIE PRIVATIVE DEPENSES (6)	16 785,22	10 000,00	10 000,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>16 785,22</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 289 844,52</b>	<b>3 120 799,24</b>	<b>3 120 799,24</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>473 217,84</b>	<b>415 040,80</b>	<b>415 040,80</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>473 217,84</b>	<b>415 040,80</b>	<b>415 040,80</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	452 712,84	397 070,60	397 070,60
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	20 422,00	17 887,20	17 887,20
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	83,00	83,00	83,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>500 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>973 217,84</b>	<b>615 040,80</b>	<b>615 040,80</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>4 263 062,36</b>	<b>3 735 840,04</b>	<b>3 735 840,04</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

=

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le propositions  
nouvelles (3)

Vote (4)

*SLOW*

ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>3 830 091,25</b>	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	164 002,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	164 002,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>164 002,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 330,40	0,00	0,00
10222	FCTVA	34 330,40	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>34 330,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45821	TRAVAUX EN PARTIE PRIVATIVE RECETTES (5)	274 897,58	10 000,00	10 000,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>274 897,58</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>473 229,98</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	1 249 877,47	864 784,21	864 784,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 261 771,40	1 230 061,17	1 230 061,17
28031	Frais d'études	26 303,42	24 344,69	24 344,69
28033	Frais d'insertion	0,00	108,00	108,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	44 467,42	2 831,00	2 831,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	276,00	276,00
28131	Bâtiments	61,00	61,00	61,00
28151	Installations complexes spécialisées	79 895,04	80 215,04	80 215,04
28153	Installations à caractère spécifique	241 156,03	256 385,10	256 385,10
28156	Matériel spécifique d'exploitation	12 664,10	12 664,10	12 664,10
28157	Aménagement matériel industriel	19 807,48	14 335,44	14 335,44
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	5 965,55	2 860,71	2 860,71
28173	Constructions (mise à disposition)	66 463,23	66 712,23	66 712,23
28175	Matériel et outillage technique (mad)	753 538,60	756 563,33	756 563,33
28178	Autres immos corporelles (mad)	9 564,18	9 564,18	9 564,18
28188	Autres	1 885,35	3 140,35	3 140,35
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>2 511 648,87</b>	<b>2 094 845,38</b>	<b>2 094 845,38</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 011 648,87</b>	<b>2 294 845,38</b>	<b>2 294 845,38</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 484 878,85</b>	<b>2 304 845,38</b>	<b>2 304 845,38</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

184 164,14

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)

1 341 081,73

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 830 091,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC

QUILLEBEUF - BP - 2026

ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

### III – VOTE DU BUDGET

#### DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

**B3**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					6 703 248,04									
1641 Emprunts en euros (total)					6 703 248,04									
079810E (ASS-E12)	Caisse d'Epargne	16/12/2019	05/01/2020	05/04/2020	300 000,00	F	FIXE	1,390	1,397		T	P	N	A-1
10000236663 (ASS-E42)	Crédit Agricole	27/12/2016	30/12/2016	30/03/2017	120 000,00	F	FIXE	0,720	0,722		T	P	O	A-1
10000253762 (ASS-E23)	Crédit Agricole	12/01/2017	20/01/2017	20/01/2018	151 798,33	F	FIXE	1,390	1,390		A	P	O	A-1
10000262284 (ASS-E22)	Crédit Agricole	07/03/2017	18/03/2017	18/03/2018	78 593,30	F	FIXE	1,890	1,890		A	P	O	A-1
10000268961 (ASS-E19)	Crédit Agricole	21/04/2017	26/04/2017	26/07/2017	36 000,00	F	FIXE	1,440	1,476		T	P	O	A-1
10000393515 (ASS-E49)	Crédit Agricole	19/12/2017	27/01/2018	27/04/2018	390 000,00	F	FIXE	1,590	1,604		T	P	O	A-1
10000892766 (ASS-E48)	Crédit Agricole	29/11/2019	13/12/2019	13/03/2020	1 000 000,00	F	FIXE	1,400	1,407		T	P	O	A-1
10122851 (ASS-E39)	Agence de l'eau	14/05/2009	17/03/2010	16/03/2011	25 755,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10177401 (ASS-E35)	Agence de l'eau	11/03/2010	28/09/2010	28/09/2011	16 100,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
10186741 (ASS-E17)	Agence de l'eau	04/06/2010	26/07/2010	25/07/2011	92 315,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10196451 (ASS-E40)	Agence de l'eau	10/05/2010	01/03/2011	01/03/2012	10 594,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10372701 (ASS-E33)	Agence de l'eau	25/10/2012	11/12/2012	10/12/2013	449 603,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10372702 (ASS-E32)	Agence de l'eau	02/02/2016	06/07/2016	05/07/2017	112 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1069062 (ASS-E43)	Agence de l'eau	19/06/2017	13/11/2017	13/11/2018	163 447,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
4452317 (ASS-E31)	Caisse d'Epargne	10/05/2015	12/05/2015	05/09/2016	150 000,00	F	FIXE	2,200	2,161		A	P	N	A-1
4461651 (ASS-E38)	Caisse d'Epargne	26/05/2015	05/06/2015	05/09/2015	400 000,00	F	FIXE	1,530	1,539		T	P	O	A-1
4551083 (ASS-E28)	Caisse d'Epargne	26/05/2015	26/10/2015	05/03/2016	100 400,00	F	FIXE	2,090	2,117		T	P	O	A-1
5312754 (ASS-E10)	Caisse d'Epargne	05/07/2018	04/11/2018	05/11/2019	1 000 000,00	F	FIXE	2,050	2,050		A	P	O	A-1
A14170QC (ASS-E36)	Caisse d'Epargne	30/09/2017	03/12/2017	31/03/2018	548 242,41	F	FIXE	4,610	4,639		T	P	O	A-1
MON536019EUR (ASS-E47)	Caisse Française de Financement Local	01/07/2003	01/07/2003	01/12/2003	228 000,00	F	FIXE	4,800	4,885		T	P	O	A-1
MON541392EUR (ASS-E53)	Caisse Française de Financement Local	18/11/2021	22/11/2021	01/04/2022	1 000 000,00	F	FIXE	0,710	0,710		T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ON533027EUR/0534438/001 (ASS-E)	Caisse Française de Financement Local	01/12/2005	01/12/2005	01/07/2006	330 000,00	F	FIXE	1,350	2,000		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>204 224,00</b>									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					204 224,00									
1068027 (ASS-E50)	Agence de l'eau	22/05/2017	08/12/2017	08/12/2018	204 224,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>1 682 248,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					976 915,00									
10117271 (ASS-E20)	Agence de l'eau	21/04/2009	01/10/2009	30/09/2010	56 084,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1044046101 (ASS-E15)	Agence de l'eau	31/10/2013	17/12/2013	16/12/2014	163 819,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10496761 (ASS-E26)	Agence de l'eau	15/05/2015	06/07/2016	08/02/2017	72 892,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10496762 (ASS-E27)	Agence de l'eau	15/05/2015	19/02/2019	19/02/2020	4 069,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10559111 (ASS-E25)	Agence de l'eau	13/05/2015	11/06/2015	10/06/2016	19 834,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1075996 (ASS-E14)	Agence de l'eau	30/06/2018	13/11/2018	13/11/2019	300 897,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1075997 (ASS-E13)	Agence de l'eau	12/02/2019	12/02/2019	12/02/2020	147 082,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1078234 (ASS-E51)	Agence de l'eau	05/12/2019	05/12/2019	05/12/2020	212 238,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					705 333,00									
10447931 (ASS-E7)	Agence de l'eau	11/12/2014	11/12/2014	10/12/2015	52 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1
10471631 (ASS-E29)	Agence de l'eau	17/03/2014	09/09/2014	25/05/2015	286 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026



Publié le

ID : 027-200066405-20260302-CC-037\_2026-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
10484031 (ASS-E9)	Agence de l'eau	24/03/2014	21/01/2015	20/01/2016	85 443,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1069242 (ASS-E6)	Agence de l'eau	14/03/2018	14/03/2018	14/03/2019	220 235,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1074670 (ASS-E5)	Agence de l'eau	14/03/2018	14/03/2018	14/03/2019	56 971,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1089324 (ASS-E52)	Agence de l'eau	31/12/2019	16/06/2021	16/06/2022	4 484,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
<b>Total général</b>					<b>8 589 720,04</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV**

**A1.2**

#### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>4 142 999,24</b>					<b>330 606,84</b>	<b>66 102,21</b>	<b>0,00</b>	<b>8 370,19</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 142 999,24					330 606,84	66 102,21	0,00	8 370,19
079810E (ASS-E12)	N	0,00	A-1	249 705,01	23,01	F	FIXE	1,390	9 163,97	3 423,27	0,00	799,54
10000236663 (ASS-E42)	N	0,00	A-1	12 392,32	1,00	F	FIXE	0,720	12 392,32	55,81	0,00	0,00
10000253762 (ASS-E23)	N	0,00	A-1	17 812,69	0,05	F	FIXE	1,390	17 812,69	247,60	0,00	0,00
10000262284 (ASS-E22)	N	0,00	A-1	28 182,42	3,21	F	FIXE	1,890	6 848,99	532,65	0,00	319,25
10000268961 (ASS-E19)	N	0,00	A-1	16 556,51	6,32	F	FIXE	1,440	2 447,61	225,23	0,00	36,99
10000393515 (ASS-E49)	N	0,00	A-1	235 626,53	10,07	F	FIXE	1,590	21 337,94	3 619,66	0,00	611,07
10000892766 (ASS-E48)	N	0,00	A-1	790 843,43	18,95	F	FIXE	1,400	36 596,53	10 880,23	0,00	557,30
10122851 (ASS-E39)	N	0,00	A-1	6 438,75	4,21	F	FIXE	0,000	1 287,75	0,00	0,00	0,00
10177401 (ASS-E35)	N	0,00	A-1	4 025,00	4,74	F	FIXE	0,000	805,00	0,00	0,00	0,00
10186741 (ASS-E17)	N	0,00	A-1	23 078,75	4,57	F	FIXE	0,000	4 615,75	0,00	0,00	0,00
10196451 (ASS-E40)	N	0,00	A-1	706,22	0,17	F	FIXE	0,000	706,22	0,00	0,00	0,00
10372701 (ASS-E33)	N	0,00	A-1	160 521,50	6,94	F	FIXE	0,000	22 931,62	0,00	0,00	0,00
10372702 (ASS-E32)	N	0,00	A-1	61 820,00	10,51	F	FIXE	0,000	5 620,00	0,00	0,00	0,00
1069062 (ASS-E43)	N	0,00	A-1	76 275,24	6,87	F	FIXE	0,000	10 896,47	0,00	0,00	0,00
4452317 (ASS-E31)	N	0,00	A-1	99 559,03	14,68	F	FIXE	2,200	5 674,34	2 190,30	0,00	667,74
4461651 (ASS-E38)	N	0,00	A-1	129 758,45	4,43	F	FIXE	1,530	28 069,58	1 824,78	0,00	116,69
4551083 (ASS-E28)	N	0,00	A-1	55 413,53	9,93	F	FIXE	2,090	5 036,11	1 118,85	0,00	78,97
5312754 (ASS-E10)	N	0,00	A-1	817 901,50	22,84	F	FIXE	2,050	28 190,50	16 766,98	0,00	2 528,16
A14170QC (ASS-E36)	N	0,00	A-1	302 653,88	7,00	F	FIXE	4,610	37 523,63	13 309,85	0,00	33,95
MON536019EUR (ASS-E47)	N	0,00	A-1	92 610,21	7,67	F	FIXE	4,800	10 115,42	4 265,02	0,00	340,98
MON541392EUR (ASS-E53)	N	0,00	A-1	812 500,00	16,00	F	FIXE	0,710	50 000,00	5 635,63	0,00	1 353,44

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
ON533027EUR/0534438/001 (ASS-E)	N	0,00	A-1	148 618,27	9,50	F	FIXE	1,350	12 534,40	2 006,35	0,00	926,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>95 304,56</b>					<b>13 614,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		95 304,56					13 614,93	0,00	0,00	0,00
1068027 (ASS-E50)	N	0,00	A-1	95 304,56	6,94	F	FIXE	0,000	13 614,93	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>791 948,43</b>					<b>103 519,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		485 171,11					60 746,11	0,00	0,00	0,00
10117271 (ASS-E20)	N	0,00	A-1	11 216,80	3,75	F	FIXE	0,000	2 804,20	0,00	0,00	0,00
1044046101 (ASS-E15)	N	0,00	A-1	33 625,51	2,96	F	FIXE	0,000	11 208,49	0,00	0,00	0,00
10496761 (ASS-E26)	N	0,00	A-1	40 090,60	10,10	F	FIXE	0,000	3 644,60	0,00	0,00	0,00
10496762 (ASS-E27)	N	0,00	A-1	2 848,30	13,13	F	FIXE	0,000	203,45	0,00	0,00	0,00
10559111 (ASS-E25)	N	0,00	A-1	6 611,30	4,44	F	FIXE	0,000	1 322,27	0,00	0,00	0,00
1075996 (ASS-E14)	N	0,00	A-1	160 478,40	7,87	F	FIXE	0,000	20 059,80	0,00	0,00	0,00
1075997 (ASS-E13)	N	0,00	A-1	102 957,40	13,11	F	FIXE	0,000	7 354,10	0,00	0,00	0,00
1078234 (ASS-E51)	N	0,00	A-1	127 342,80	8,93	F	FIXE	0,000	14 149,20	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		306 777,32					42 773,16	0,00	0,00	0,00
10447931 (ASS-E7)	N	0,00	A-1	23 400,00	8,94	F	FIXE	0,000	2 600,00	0,00	0,00	0,00
10471631 (ASS-E29)	N	0,00	A-1	77 771,86	3,40	F	FIXE	0,000	19 442,94	0,00	0,00	0,00
10484031 (ASS-E9)	N	0,00	A-1	28 481,00	4,05	F	FIXE	0,000	5 696,20	0,00	0,00	0,00
1069242 (ASS-E6)	N	0,00	A-1	143 152,75	12,20	F	FIXE	0,000	11 011,75	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1074670 (ASS-E5)	N	0,00	A-1	30 384,51	7,20	F	FIXE	0,000	3 798,07	0,00	0,00	0,00
1089324 (ASS-E52)	N	0,00	A-1	3 587,20	15,46	F	FIXE	0,000	224,20	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>5 030 252,23</b>					<b>447 741,04</b>	<b>66 102,21</b>	<b>0,00</b>	<b>8 370,19</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.  
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	37	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 030 252,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV**

**A1.5**

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>					0,00	0,00			
<b>Taux variable simple (total)</b>					0,00	0,00			
<b>Taux complexe (total) (2)</b>					0,00	0,00			
<b>Total</b>					0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES**
**A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

## CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500.00 €	1	2023-09-25
L	Biens de faible valeur (inferieur à 1500 )	1	25/09/2023
L	201-Frais d'établissement	5	25/09/2023
L	2031-Frais d'études	5	25/09/2023
L	2032-Frais de recherche et de developpement	5	25/09/2023
L	2033-Frais d'insertion	5	25/09/2023
L	205-Concessions et droits similaires- brevets- licences- marques- procedes- logiciels- droits et val	2	25/09/2023
L	2087-Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	5	25/09/2023
L	211-Terrains	30	25/09/2023
L	212-Agencements et aménagements de terrains	30	25/09/2023
L	213-Constructions	30	25/09/2023
L	214-Constructions sur sol d'autrui	30	25/09/2023
L	215-Installations,materiels et outillage techniques	30	25/09/2023
L	216-Collections et uvres d'art	30	25/09/2023
L	2171-Immobilisation reçues au titre d'une mise a disposition-terrains	30	25/09/2023
L	2172-Immobilisation reçues au titre d'une mise a disposition-Agencements et aménagement de terrains	30	25/09/2023
L	2173-Immobilisations reçues au titre d'une mise a disposition-Constructions	30	25/09/2023
L	2174-Immobilisation reçues au titre d'une mise a disposition-Constructions sur sol d'autrui	30	25/09/2023
L	2175-Immobilisation reçues au titre d'une mise a disposition-Insatallations-materiel et outillage	30	25/09/2023
L	21782-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Materiel de Transp	5	25/09/2023
L	21783-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à diposition-Materiel de bureau	2	25/09/2023
L	21784-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à diposition-Mobilier	10	25/09/2023
L	21785-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à diposition-Cheptel	5	25/09/2023
L	21786-Autres immobilisation corporelles reçues au titre d'une mise à disposition-Emballages récupér	3	25/09/2023
L	21788-Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à diposition-Autres	6	25/09/2023
L	2181-Autres immobilisations corporelles-installations generales, agencements et amenagements divers	30	25/09/2023
L	2182-Autres immobilisations corporelles-Materiel de transport	5	25/09/2023
L	2183-Autres immobilisations corporelles-Mateiriel de bureau et materiel informatique	2	25/09/2023
L	2184-Autres immobilisations corporelles-Mobilier	10	25/09/2023
L	2185-Autres immobilisations corporelles-Cheptel	5	25/09/2023
L	2186-Autres immobilisations corporelles-Emballages recuperables	3	25/09/2023
L	2188-Autres immobilisations corporelles-Autres	6	25/09/2023

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées à l'ouverture	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 341 081,73	1 341 081,73
<b>Solde des restes à réaliser (RAR) (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	89 912,93	89 912,93
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 430 994,66	1 430 994,66

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 430 994,66	1 430 994,66
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 430 994,66	1 430 994,66

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	862 781,84	862 781,84
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	2 094 845,38	2 094 845,38
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 232 063,54	1 232 063,54

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>862 781,84</b>	<b>862 781,84</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>447 741,04</b>	<b>447 741,04</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	330 606,84	330 606,84
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	13 614,93	13 614,93
1681	Autres emprunts	60 746,11	60 746,11
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	42 773,16	42 773,16
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>415 040,80</b>	<b>415 040,80</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	415 040,80	415 040,80

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 094 845,38</b>	<b>III 2 094 845,38</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>2 094 845,38</b>	<b>2 094 845,38</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	24 344,69	24 344,69
28033	Frais d'insertion	108,00	108,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	2 831,00	2 831,00
28128	Aménagement Autres terrains	276,00	276,00
28131	Bâtiments	61,00	61,00
28151	Installations complexes spécialisées	80 215,04	80 215,04
28153	Installations à caractère spécifique	256 385,10	256 385,10
28156	Matériel spécifique d'exploitation	12 664,10	12 664,10
28157	Aménagement matériel industriel	14 335,44	14 335,44
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	2 860,71	2 860,71
28173	Constructions (mise à disposition)	66 712,23	66 712,23
28175	Matériel et outillage technique (mad)	756 563,33	756 563,33
28178	Autres immos corporelles (mad)	9 564,18	9 564,18
28188	Autres	3 140,35	3 140,35
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	864 784,21	864 784,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE

Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

BP - 2026

ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE



Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

BP - 2026

ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE



Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT  
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A6****A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481	Montant amorti au titre des exercices précédents	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde
TOTAL				I	II	III	I-(II + III)
				0,00	0,00	0,00	0,00

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7

Nota. Remplir un tableau par opération pour compte de tiers

## A7 – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : TRAVAUX PARTIE PRIVATIVE DEPENSES TRAVAUX EN PARTIE PRIVATIVE			Date de la délibération :
RECETTES				
	Pour mémoire réalisations cumulées à l'ouverture (1)	RAR N-1 (2)	Nouveaux crédits votés	Total (3)
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>165 541,92</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>4581 TRAVAUX PARTIE PRIVATIVE DEPENSES</b>	165 541,92	0,00	10 000,00	10 000,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>165 541,92</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>428 234,16</b>	<b>2 996,94</b>	<b>10 000,00</b>	<b>12 996,94</b>
Financement par le tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>45 Financement par d'autres tiers</b>	428 234,16	2 996,94	10 000,00	12 996,94
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>428 234,16</b>	<b>2 996,94</b>	<b>10 000,00</b>	<b>12 996,94</b>

(1) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

(3) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

## B1.1 –EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû à l'ouverture	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 relatives aux produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**  
(Articles L. 2252-1, L. 3231-4 et L. 4253-1 du CGCT)

	Valeur	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	1 541 529,75
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 541 529,75
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A+ B + C - D</b>	<b>3 083 059,50</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>NaN</b>
---	---------------	------------

(1) Hors opérations visées aux articles L. 2252-2 (pour les communes), L. 3231-4-1 (pour les départements) et L. 4253-2 (pour les régions) du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice (article D. 1511-32 du CGCT).

**IV – ANNEXES**

<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.3</b>
---	-------------

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

## B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

## IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

B1.5

## ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
<b>Marchés de partenariat (1)</b>													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'Etat, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique.

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
 ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

## B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser par annuités (annuités restant à courir)				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital à l'ouverture	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**
**B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****IV**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**
**B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :**  
**Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :  
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
 ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT  
 EMPLOYE PAR LA REGIE**
**C1.2**

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux budgets de régies non personnalisées pour lesquels l'entité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

CADRE D'EMPLOI DE L'AGENT	CATEGORIE	EFFECTIFS	REMUNERATION
Directeur services techniques	A	1	10 000,00
Ingenieur	A	1	8 000,00
Technicien	A	1	64 000,00
Technicien	B	1	5 000,00
Adjoint Administratif territorial	C	1	21 000,00
Adjoint Administratif territorial	C	1	8 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	A C B	6	116 000,00

(1) Ce montant correspond aux dépenses imputées au compte 6215.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

## LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

Cet état est applicable aux régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants. Il présente la liste des organismes mentionnés aux 2°, 4° et 7° de l'article L. 1612-35 du CGCT.

Les documents financiers et comptables de ces organismes mentionnés au 2° de l'article L. 1612-35 sont mis à la disposition du public à . Toute personne a le droit de demander communication.

## C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part de capital				
Garantie d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

BP - 2026

ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE



Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC QUILLEBEUF

## IV – ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3

Nota. – Cet état n'est applicable qu'aux seules régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

### C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le

QUILLEBEUF - BP - 2026

ID : 027-200066405-20260302-CC\_037\_2026-DE



Communauté de communes Roumois Seine - SERVICE ASSAINISSEMENT CC

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 68  
Nombre de membres présents : 37  
pouvoirs: 10  
Nombre de suffrages exprimés : 44  
VOTES :  
Pour : 44  
Contre : 0  
Abstentions : 1  
Ne prend pas part au vote:2

Date de pré-convocation : 17 février 2026

date de convocation: 24 février 2026

Présenté par Mme Christine HOUEL 3ème Vice-présidente en charge des finances, du budget, des achats et du patrimoine. A Honguemare-Guenouville , le 2 mars 2026

,Délibéré par le conseil communautaire , réunie à Honguemare-Guenouville , le 2 mars 2026

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/03/2026 , et de la publication le 06/03/2026

A Bourg-  
achard, ,le  
06/03/2026